



TAVERNY RECRUTE !

UN·E ADJOINT·E DU PATRIMOINE

Contrat à durée déterminée

Taverny, commune de plus de 27 000 habitants au paysage verdoyant à l'orée de la forêt de Montmorency, est une ville dynamique labellisée « Ville active et sportive » et « Terre de Jeux 2024 », au cadre de vie envié. Très attachée à la sauvegarde et à la valorisation de son patrimoine, naturel comme architectural, la commune œuvre résolument, par un urbanisme maîtrisé, une offre de logement équilibrée et l'attention accordée à la qualité environnementale, pour offrir des conditions résidentielles attractives et confortables.

Située à 20 km au Nord-Ouest de Paris au sein de la communauté d'agglomération du Val Paris, elle est desservie par la ligne H du Transilien et dispose de nombreux services à la population et infrastructures de transport, de commerce, de loisir et de santé. Véritable poumon vert, la ville porte l'ambition d'un projet municipal riche d'actions et de projets pour ses habitants.

Au sein de la médiathèque « Les Temps Modernes » et sous la responsabilité de sa Directrice, vous prendrez en charge les missions suivantes :

- ✓ Accueil, prêts et retour des documents,
- ✓ Inscription des emprunteurs,
- ✓ Renseignement des usagers,
- ✓ Rangement des documents,
- ✓ Participation aux acquisitions, au catalogage, à l'équipement des documents du secteur adulte,
- ✓ Désherbage,
- ✓ Participation aux animations organisées par la médiathèque (lectures, animations numériques, jeux de société...).

Date limite de dépôt des candidatures au 15 janvier 2023

Lettre de motivation et C.V à **Madame le Maire**,
Hôtel de Ville – 2 place Charles de Gaulle - 95155 TAVERNY CEDEX
Ou à l'adresse mail recrutement@ville-taverny.fr

Profil et compétences

Idéalement titulaire d'un diplôme dans le secteur du livre, vous appréciez le contact avec le public et aimez travailler en équipe.

Vous justifiez d'une expérience similaire et disposez de qualités relationnelles reconnues.

Curieux·se et consciencieux·se, vous possédez le sens de l'organisation et du service public.

Conditions d'exercice

37h30 heures hebdomadaires.

Recrutement et rémunération

Poste permanent à temps complet, ouvert aux agents contractuels de catégorie C de la filière culturelle en application de l'article L 332-13 du Code général de la fonction publique.

Rémunération statutaire, prime annuelle, complément indemnitaire annuel, protection sociale complémentaire santé et prévoyance, prestations d'action sociale via le COS.